

« L'expérience de chacun est le trésor de tous. »

(Gérard de Nerval)

Le **Département Partage d'Expériences** est une initiative du R.O.F. à destination des diplômés et futurs diplômés en ostéopathie.

Il permet de :

- ► rompre l'isolement,
- ▶ bénéficier de ressources mutualisées,
- ▶ bénéficier d'informations sur l'actualité de la profession,
- ▶ partager les bonnes pratiques réalisées.

Vous souhaitez bénéficier de l'expérience de vos pairs ou partager vos connaissances acquises au long de vos années de pratique ?

> Contactez-nous au **07 83 32 28 12**

Nous répondrons à vos questions et faciliterons les contacts avec les professionnels de votre région.



REGISTRE DES OSTÉOPATHES DE FRANCE

8, rue Thalès – 33692 Mérignac Cedex Tél.: 05 56 18 80 44 contact@osteopathie.org



L'EXPÉRIENCE ne vaut que si elle est PARTAGÉE



Bénéficiez du **Département Partage d'Expériences** du R.O.F.!

Le R.O.F. est l'outil de promotion de l'éthique, de la déontologie et de l'expertise en ostéopathie.



Créé en 1981, le Registre des Ostéopathes de France représente plus de 1 000 ostéopathes exclusifs, auprès de la justice, des administrations, des pouvoirs publics, des médias ainsi que des organismes nationaux et internationaux.

À vocation ordinale, le R.O.F. est le label de promotion de l'éthique, de la déontologie et de l'expertise en ostéopathie dans un souci constant de transparence et d'exigence.

Adhérer au R.O.F., c'est adhérer à une vision positive det qualitative de la profession d'ostéopathe qui place le patient au centre.

Le R.O.F. est un lieu **d'échanges** et de **transmission** en toute indépendance, loin de toute notion corporatiste et mercantile.

Il permet aux ostéopathes exclusifs de valoriser leur cabinet et d'enrichir leurs relations professionnelles.



Le R.O.F. est la seule association professionnelle d'ostéopathes exclusifs labellisée. Il se porte garant du plus haut niveau d'expertise professionnelle de ses membres et veille au maintien des grands principes de probité, de moralité et de dévouement de chacun.



Diplômés ou futurs diplômés en Ostéopathie, vous avez acquis l'ensemble du concept et des techniques ostéopathiques pour devenir un bon ostéopathe ?

Au R.O.F., nous sommes conscients que le passage de la vie d'étudiant à celui de professionnel est délicat, parce que le savoir et le savoir-faire s'apprennent dans les écoles mais que le savoir-être vient avec l'expérience. C'est pourquoi, nous avons crée un département d'activité qui permet de faire le lien : le **Département Partage d'Expériences**.

Cela fait partie de nos missions que d'accompagner chaque ostéopathe dans sa pratique quotidienne et d'être à ses côtés dans l'évolution de sa carrière.

Bénéficiez de l'expérience de vos pairs!

Grâce à des parrains engagés dans la transmission des expériences professionnelles et humaines, ayant signé une Charte d'engagement réciproque, le **Département Partage d'Expériences** du R.O.F. permet :

- ▶ d'échanger par bassin de vie grâce à :
 - de simples appels téléphoniques entre parrain et filleul
 - des rencontres régulières
- ▶ d'aider les filleuls dans leurs démarches administratives et dans leur stratégie de développement de patientèle
- ▶ d'échanger sur les aspects pratiques mais aussi philosophiques ainsi que sur l'évolution personnelle liée au début d'exercice
- ▶ de permettre aux filleuls de transmettre leurs réflexions, recherches et connaissances novatrices à leurs ainés
- ▶ de contribuer à la promotion de la qualité des soins dispensés par les membres du R.O.F.
- ▶ de transmettre les règles d'éthique et de déontologie de la profession
- ▶ de se mettre en relation avec les pôles de recherche